

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
CHEMINOT 
MOSELLE
57420



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 4 JUIN 2026 à 20h30**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)**

Présents : Philippe ALEXANDRE, David BELIN, Amandine BERNARDING, Aurélie GRANDJEAN, François HENOT, Nadège JOCHUM, Anne-Lise JOLY, Lionel KALIS, Yves PERRIN, Richard ROBIN, Mickaël SCHMISSER, Christine ESCOTTE, Jean-Paul LORRAIN et Maria VINCENT

Excusé(s) : Isabelle MATHIEU (pouvoir donné à Lionel KALIS)

Date de convocation : 28/05/2026

Ouverture de la séance à 20h30.

Linda VAUTRIN est nommée secrétaire de séance.

Lecture du Procès-Verbal de la séance du 30 avril 2026, approuvé par les membres présents ce soir.

Lecture par Monsieur le Maire de l'ordre du jour du Conseil.

Délibération n°19 – Tarifs du mercredi Accueil périscolaire :

Monsieur le Maire explique à l'ensemble du Conseil Municipal que 3 réunions ont eu lieu avec Familles Rurales et l'équipe du périscolaire. Lors de ces réunions a été évoquée la réouverture de l'accueil périscolaire les mercredis. Ceux-ci avaient été supprimés, quand la compétence du périscolaire est partie à la Communauté de Communes du Sud Messin.

Le centre aéré de l'été était passé de 4 à 3 semaines, de ce fait les agents reprenaient leur activité professionnelle deux semaines avant la rentrée.

Il a été demandé à Familles Rurales de faire une simulation en intégrant les mercredis (avec un minimum de 7 ans, sous peine de ne plus avoir d'aide de la CAF) et en intégrant de nouveau la semaine supplémentaire au centre aéré de l'été, soit dans la continuité des 3 semaines déjà assurées, soit fin août avant la rentrée.

Les agents du périscolaire étant annualisés, ils conservent le même nombre d'heures de travail.

Le traiteur actuellement en place à Cheminot est le Relai vernois, mais les prestations sont de moins en moins satisfaisantes. 2 autres prestataires ont été contactés, le traiteur de Sillegny ainsi que le lycée Hanzelet de Pont à Mousson.

Le reste à charge resterait raisonnable pour l'année prochaine.

La dernière réunion a été faite en présence de la directrice du périscolaire, et de son adjoint, tous deux sont d'accord avec le nouveau dispositif évoqué, ainsi que sur les tarifs proposés. La gestion par Familles Rurales leur convient à condition que les agents restent sur Cheminot.

La commune doit délibérer pour les tarifs début septembre.

La grille tarifaire concerne uniquement les mercredis, grille sur laquelle le Conseil doit délibérer.

Un sondage a été fait auprès des parents avec connaissance des futurs barèmes tarifaires pour les mercredis à la journée, 19 réponses ont été faites, 18 sont pour, et 1 est contre. La moyenne serait de 5 enfants à la journée, mais d'autres enfants pourraient y être aussi mais pas régulièrement.

Le périscolaire du mercredi est déjà mis en place à Rémilly, Verny et Sillégnay.

Il y a également la possibilité pour Cheminot de récupérer des enfants de communes voisines, comme Lesmenils, Eply ou Bouxières, avec bien sûr l'application de tarifs pour les extérieurs.

La nouvelle grille tarifaire suivante est passée au vote :

Proposition de tarifs	QF 0-500€	QF 501-750€	QF 751-1100€	QF 1101-1500€	QF 1501-2000€	QF 2001-2500€	QF 2501€ et +
Matin	8,00 €	9,50 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,50 €	15,50 €
Matin + repas	12,00 €	13,50 €	15,00 €	16,00 €	17,00 €	18,50 €	19,50 €
Journée complète	17,00 €	18,50 €	20,00 €	21,00 €	22,00 €	23,50 €	24,50 €

A l'unanimité.

(La délibération sera transmise à Familles Rurales, à l'accueil périscolaire ainsi qu'à la CAF)

Délibération n°19 – Convention Familles Rurales / Cheminot :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il faut signer une nouvelle convention avec Familles Rurales, afin que celle-ci continue la gestion de l'accueil des enfants de Cheminot au sein du périscolaire.

Il évoque les différents points de la convention, celle-ci est reconduite pendant 3 ans à compte de la rentrée de septembre 2026. (avec possibilité de la dénoncer tous les ans à la même période)

La convention jointe au compte-rendu est votée à l'unanimité.

Points divers :

- Le tableau des décisions prises par délégation est diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.
- Un point est fait sur les luminaires qui ont été vandalisés, le devis reçu s'élève à environ 2 000€, la personne qui a causé les dégâts prendra en charge le coup des luminaires ainsi que les travaux de remplacement.
- 19 candidatures ont été reçues en mairie concernant le dispositif Emploi Jeunes mis en place au sein de la Commune pour la 2^{ème} année consécutive. Les jeunes se verront transmettre un dossier à compléter et à retourner en mairie, avant de démarrer leur semaine de travail.
- La cérémonie du 11 Novembre aura lieu cette année à Cheminot.
- Il a également été évoqué le ramassage des sacs jaunes qui pourrait avoir lieu toutes les semaines, ainsi que l'ouverture de la déchetterie (ou Verny ou Rémilly) le dimanche matin.
- L'inauguration de l'entreprise Derichebourg devrait avoir lieu fin juin début juillet avec la présence de TF1 sur la commune.
- Philippe ALEXANDRE prend la parole concernant le service national, une affiche a été diffusée sur PanneauPocket.
- Diverses réunions de commissions sont à prévoir.

La séance est levée à 21h15. Bonnes vacances à tous !